

Yvette Jaggi, un mérite reconnu au-delà du Jura : sans autosatisfaction déplacée, mais avec un peu de retard, DP salue l'événement

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2013)**

Heft 1990

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1014072>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Attardons-nous surtout sur le modèle vaudois proposé. Les détracteurs de ce contrôle préalable lui reprochent de freiner le processus de lancement d'une initiative et craignent que les initiatives populaires soient ainsi moins en phase avec l'actualité politique. On rétorquera qu'entre le lancement d'une initiative et le vote à son sujet, le laps de temps écoulé est strictement identique, quel que soit le modèle retenu; seul le moment du contrôle de validité est modifié. On relèvera surtout l'avantage de ce système du point de vue du principe démocratique: après l'aboutissement d'une initiative populaire, il ne sera plus possible de bloquer son passage devant le peuple par le biais de l'invalidation. En

d'autres termes, il ne sera plus possible de jeter les milliers de signatures récoltées à la poubelle! On peut aujourd'hui imaginer le *blues* du parti socialiste vaudois qui a investi beaucoup de moyens dans le lancement de son initiative et la frustration des citoyens signataires. Si le couperet de l'invalidation était tombé avant la récolte, les dégâts auraient été moins graves et, surtout, il aurait été possible de corriger le tir en suivant les objections de la justice.

La réforme vaudoise prévoit également le transfert, du législatif à l'exécutif, de la compétence de validation. C'est aussi le choix qu'ont fait les Genevois dans leur nouvelle constitution. Le gouvernement n'est pas *per se* un organe plus

apte à accomplir cette tâche que le Grand Conseil. Il n'existe aucun modèle idéal. On peut toutefois espérer que les délais pour la procédure de validation soient plus courts sans procédure parlementaire; et on ne regrettera certainement pas les discussions parlementaires confisquées par les quelques juristes et avocats de l'hémicycle. Soucieux de défendre leur propre électorat, les partisans de l'invalidation des initiatives populaires font bien souvent peu de cas du principe démocratique pour lui-même.

Espérons que la modification constitutionnelle vaudoise sera massivement acceptée par le souverain. La démocratie et les auteurs d'initiative en sortiront gagnants.

Yvette Jaggi, un mérite reconnu au-delà du Jura

Sans autosatisfaction déplacée, mais avec un peu de retard, DP salue l'événement!

Rédaction - 12 mars 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23007>

L'exterritorialité d'une ambassade vous procure à peu de frais le frisson du roman d'espionnage. Pas de voiture qui reste plus de cinq minutes en stationnement! Mais, si l'enclave territoriale peut jouir de la protection physique, qu'en est-il des frontières de la réflexion et de l'innovation intellectuelle? Un orateur peut-il revendiquer toute liberté de vagabonder intellectuellement?

L'ambassade de la République française à Berne ne craint pas d'introduire sur sol français exterritorialisé des pistes de réflexion à la fois nouvelles et usées: la femme et le pouvoir, tel était le sujet sur lequel devaient plancher les hôtes.

Yvette Jaggi, invitée le 21 février pour recevoir les insignes de commandeur (et non commandeur, titre inconnu en France) de l'Ordre national du Mérite, ne pouvait

être mieux choisie. Compte tenu des institutions suisses, Yvette Jaggi est la femme qui, à l'échelle de notre pays, a les connaissances et les expériences les plus variées de l'exercice du pouvoir.

En vrac, quelques-uns des engagements politiques directs d'Yvette Jaggi. Assurer la direction d'une grande ville, coordonner son développement, en sachant que le délai de réalisation est toujours lent en

matière d'urbanisme; changer de tenue, parlementaire à Berne puis syndique à Lausanne; assumer la coprésidence de la Constituante vaudoise; participer à des groupes de pression, telle l'Union des villes suisses.

Sortir du politique par l'économie: étude de la révolution que représenta la grande distribution; gestion de l'organisation des

consommatrices; conseil d'administration des CFF; direction d'une banque de microcrédit solidaire.

L'approche, enfin, des sujets culturels proprement dits: développement de la danse (Maurice Béjart) et du théâtre dans sa propre ville, qui du coup prend rang au niveau européen; présidence pendant huit ans de Pro Helvetia et participation à l'élaboration de

la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement de la culture.

L'énumération esquissée est largement incomplète, mais illustrative des compétences encyclopédiques d'Yvette Jaggi. Ajoutons qu'elle figure au rang des meilleurs connaisseurs de J.-J. Rousseau et, enfin, qu'elle participe sans faille depuis de nombreuses années à la rédaction de *Domaine Public*. Elle fait valoir là aussi ses qualités d'engagement.